

Service instructeur
Direction des Finances

1^{ère} **Commission** - N° CG-2011-4-1-7

Service consulté

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012

Résumé : Le rapport relatif aux Orientations Budgétaires vous est soumis en vue du débat prévu par les dispositions de l'article L.3312-1 du CGCT. Il s'inscrit dans un contexte de crise financière et économique internationale et consiste pour notre Département à déterminer sa stratégie financière pour les années 2012 à 2014 et, dans ce cadre, à envisager les perspectives des travaux nécessaires à l'équilibre financier du Budget Primitif 2012 compte tenu :

- d'un manque de lisibilité sur la répartition des masses financières constituant notre nouveau panier fiscal,
- d'un gel des dotations de l'Etat,
- d'une progression aléatoire des recettes fiscales (CVAE, DMTO),
- d'une augmentation des dépenses d'aide sociale,
- du différentiel entre les charges transférées et les compensations reçues de l'Etat (dans le domaine Social notamment).

Depuis 2004, en s'appuyant sur le Projet pour le Haut-Rhin, cette situation avait été anticipée grâce aux différents schémas départementaux, aux programmes pluriannuels d'investissement et à la mise en place d'une démarche qualité volontariste et ambitieuse. Nos efforts ont ainsi porté sur le bien vivre dans les territoires et sur l'innovation.

A ce stade de nos réflexions, menées dans le cadre des Commissions thématiques, les masses budgétaires avoisineraient les 768 M€ en recettes (sur la base d'un volume prévisionnel d'emprunt de 70 M€ -en diminution de 60 M€ par rapport au BP 2011- faisant cependant apparaître une impasse de l'ordre de 34,2 M€), et les 802,2 M€ en dépenses.

Dans la perspective du budget primitif 2012, la stratégie financière doit s'accompagner d'une réflexion sur l'évolution et la consolidation de nos politiques.

D'ores et déjà, il est proposé :

- de veiller, encore plus que d'habitude, à ce que les inscriptions budgétaires concernent des crédits absolument nécessaires à la réalisation de nos opérations en tenant compte de leur degré d'avancement, et au respect de nos engagements contractuels,

- de constater à ce stade le principe d'un recours à l'emprunt prévisionnel d'un montant maximum de 100 M€,

- de revoir le volume de nos investissements dans un contexte particulièrement difficile d'augmentation de la charge de la dette et d'évolution relative de nos ressources, de manière à préserver notre épargne brute et notre capacité future à investir dans les territoires.

SOMMAIRE

Orientations budgétaires 2012

I.	LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE	p. 6
	a) Contexte international	p. 6
	b) Contexte national	p. 7
	c) Contexte local et régional	p. 8
II.	DES RECETTES OPTIMISEES MALGRE LES CIRCONSTANCES	p. 10
	En section de Fonctionnement	p. 10
	✓ Le produit de la fiscalité indirecte	p. 10
	✓ Le produit de la fiscalité directe (TFPB)	p. 10
	✓ Les dotations de l'Etat	p. 10
	✓ Les autres recettes de fonctionnement	p. 10
	En section d'Investissement	p. 10
III.	DES DEPENSES MAITRISEES	p. 11
	Les dépenses de fonctionnement	p. 11
	Les dépenses d'investissement	p. 12
IV.	LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2012/2014	p. 12
	CONCLUSION	p. 13

Chaque année, le Conseil Général est appelé à débattre des perspectives budgétaires pour le prochain Exercice. Il aura à connaître des éléments budgétaires qui préfigurent ce que pourrait être le Budget Primitif 2012 qui, lui, sera présenté au cours du mois de décembre.

Cette prévision s'avère particulièrement délicate cette année en raison d'un manque de lisibilité sur la répartition des masses financières constituant notre nouveau panier fiscal.

Pour mémoire, en 2011, la taxe professionnelle est compensée pour partie par la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), l'IFER (imposition sur les éoliennes - énergie durable - installations photovoltaïques et autres), la part Etat des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO), une Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA) complémentaire et la part régionale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB).

A ce jour, si les composants de notre panier fiscal sont connus, leur volume respectif n'est toujours pas arrêté définitivement.

Cette incertitude, si l'on peut s'en accommoder pour l'année 2011 en raison d'un mécanisme de garantie des ressources assurant aux Départements un produit fiscal identique à celui précédent la réforme, devient préoccupante pour l'élaboration du budget 2012 dans la mesure où nous ne disposons d'aucune information sur la dynamique de nos nouvelles recettes.

A titre d'illustration, les montants qui seront définitivement versés au titre de cette garantie des ressources devraient, sauf évolution réglementaire, rester figés dans le temps. Dès lors, ne connaissant pas, à ce jour, l'importance de ces recettes dans notre budget, nous ne pouvons déterminer la part de nos ressources qui restera ainsi privée de croissance dans l'avenir.

En outre, en 2012, le Conseil Général du Haut-Rhin devra tenir compte de la conjonction de plusieurs éléments défavorables.

- Le gel des dotations de l'Etat,
- Une progression aléatoire du produit de la fiscalité,
- Une augmentation sensible des dépenses d'Aide Sociale,
- Le différentiel entre les charges transférées et les compensations reçues de l'Etat (dans le domaine Social notamment).

Le gel des dotations de l'Etat :

A l'instar des dotations garantissant aux collectivités un niveau de ressources fiscales identique à celui de 2010, l'enveloppe dans laquelle sont incluses les dotations de l'Etat aux collectivités, dont notamment, pour ce qui nous concerne principalement, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), demeure gelée, conformément à la loi de programmation de 2011-2013.

Compte tenu du poids de ces dotations dans nos recettes globales, soit 17,27% (CA 2010) hors crédits revolving, c'est autant de dynamique en moins pour financer nos projets.

En outre, une évolution défavorable des autres composants de l'enveloppe, notamment du service de la dette, fait craindre une diminution des ressources allouées aux collectivités territoriales.

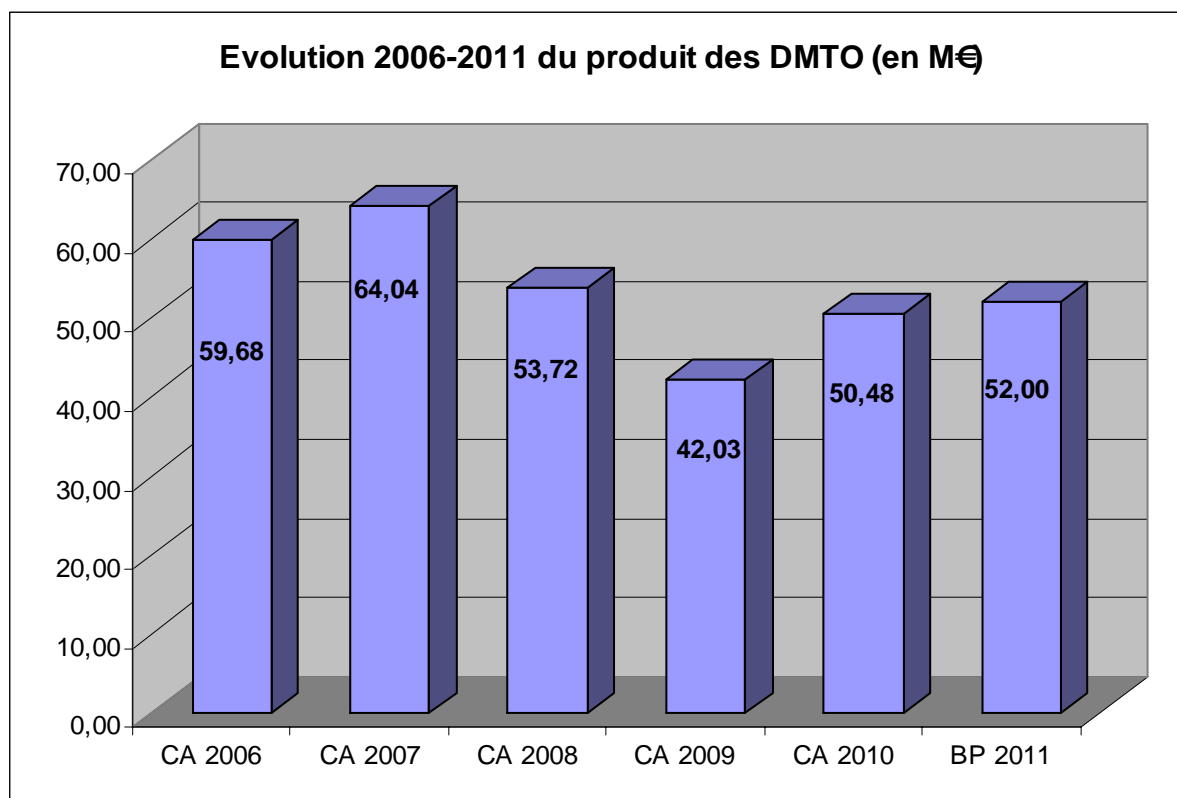
Une progression aléatoire de la fiscalité :

La prospective fiscale et financière est devenue beaucoup plus aléatoire compte tenu des incertitudes pesant sur les nouvelles assiettes introduites en remplacement de la taxe professionnelle.

En particulier, le rendement de la CVAE, basée sur la valeur ajoutée des entreprises, sera très dépendant du retour de la croissance (PIB) et de notre tissu économique local. Le caractère plutôt industriel de notre territoire pourrait bien, en période de crise, pénaliser la dynamique de son produit.

De même en matière de fiscalité indirecte, l'évolution des DMTO ces dernières années a connu d'importantes variations, passant d'un produit de 64 M€ en 2007 à 42 M€ en 2009, pour atteindre 50,5 M€ au CA 2010.

Au terme des sept premiers mois de l'année, le produit encaissé (30,6 M€) au titre des DMTO (part additionnelle comprise), laisse augurer un niveau de perception final d'environ 52 M€ en année pleine.



En ce qui concerne l'avenir de ces droits, le scénario proposé est d'anticiper une stabilisation du marché immobilier, telle que constatée en 2011.

Pour autant, il n'est pas envisageable de retrouver le niveau exceptionnel des exercices 2006 et 2007. Il est donc proposé de retenir à ce stade des prévisions une recette estimée à 52 M€.

Une augmentation des dépenses d'aide sociale :

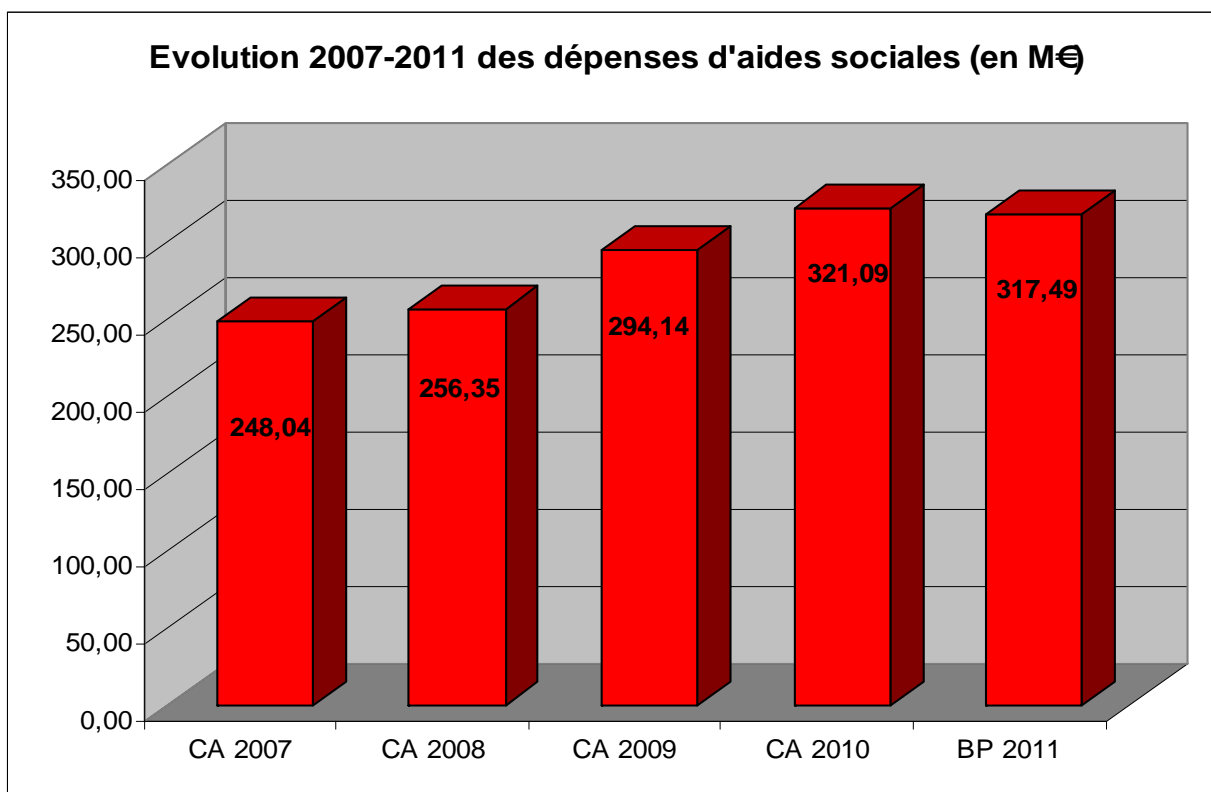
En 2011, les dépenses d'aide sociale affichent une nouvelle fois une hausse, puisque ces dépenses, en fonctionnement, évoluent (de CA 2010 au CA prévisionnel 2011) de 1,23 M€ (+0,38%), soit un montant global de 322,3 M€.

Dans le secteur de l'insertion, du début de l'année au 31 juillet 2011, le nombre de foyers d'allocataires a augmenté de 1%, soit 143 foyers bénéficiaires du RSA socle

supplémentaires. On ne peut établir de comparaison sur l'année dans la mesure où les chiffres produits par la Caisse d'Allocations Familiales ne tenaient compte, ni des suspensions, ni des dossiers en attente.

Dans le cadre de la protection de l'enfance, nous constatons malheureusement une augmentation du nombre d'enfants placés au sein des établissements. De juin 2010 à juin 2011, le nombre d'enfants placés est passé de 917 à 977, soit +6,5 %.

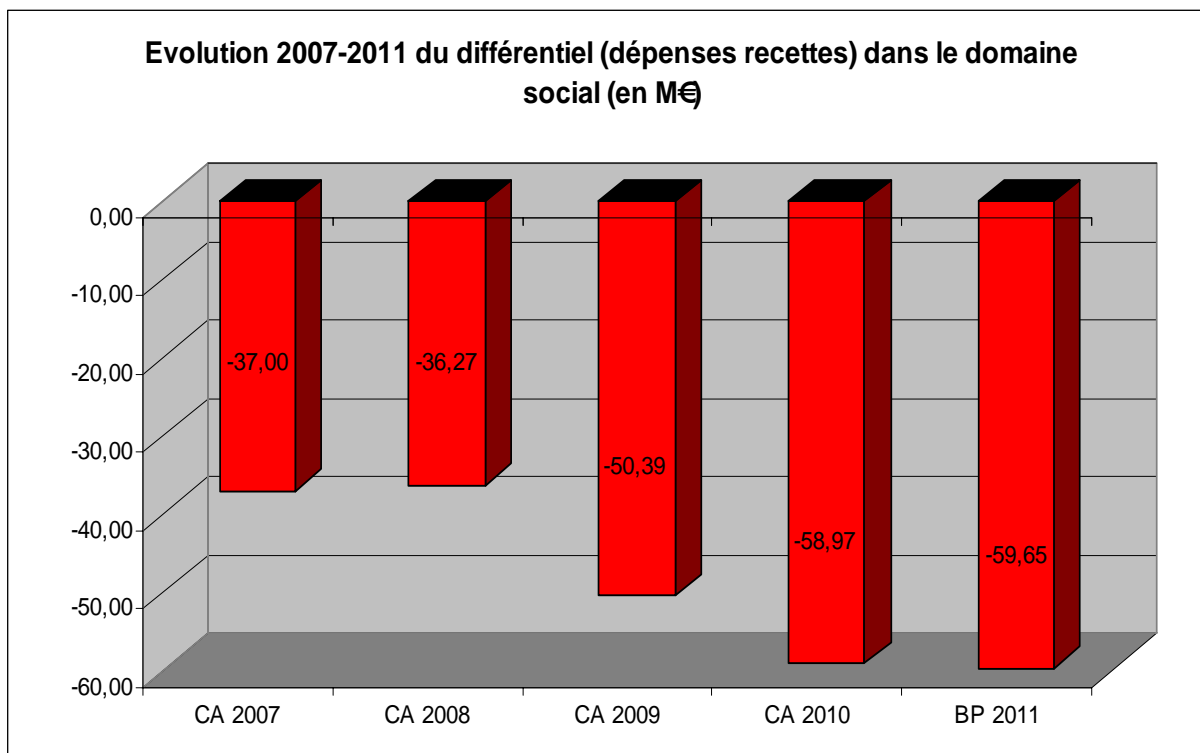
Le montant prévisionnel des dépenses d'aide sociale pour 2012 s'élève à 329,3 M€, soit une augmentation de 11,8 M€ par rapport au BP 2011.



Le différentiel entre les charges transférées et les compensations reçues de l'Etat dans le domaine social

Depuis 2006, l'Etat a transféré aux Départements les dépenses qu'il supportait dans le domaine de l'insertion, des personnes âgées et des personnes handicapées. En échange, il nous assure une compensation financière, laquelle ne couvre que très partiellement le montant de la dépense supplémentaire.

Depuis 2007, on assiste en effet à une augmentation des charges de 44% (88,008 M€ en 2007 contre 127,098 M€ au BP 2011) alors que le montant des compensations versées par l'Etat n'a évolué que de 32 %, passant de 51,014 M€ à 67,450 M€. Surtout le différentiel net est aujourd'hui de près de 60 M€ représentant d'autant un manque à gagner pour le Département.



Ce différentiel devrait être d'environ 60,5 millions d'euros en 2012. Toutefois, il vous est proposé de prendre acte d'une recette non pérenne au niveau de la Direction de la Solidarité (+4,7 M€) suite à une nouvelle évaluation de la compensation définitive des charges du RSA.

Malgré l'accumulation de ces éléments défavorables, notre Département a choisi de poursuivre son action en direction des Haut-Rhinois et Haut-Rhinoises, pour une sauvegarde du tissu économique local et un développement harmonieux des territoires.

Une épargne nette en baisse

Malgré des recettes de fonctionnement s'inscrivant à un niveau honorable et une augmentation contenue des dépenses de fonctionnement, l'épargne nette, à ce stade de la construction budgétaire, est estimée à 15,9 M€ sans augmentation du taux de TFPB.

C'est donc dans un contexte délicat qu'interviendra le Budget Primitif 2012 et cela d'autant plus que si la tempête financière internationale se poursuit, l'économie française risque bien de rencontrer certaines difficultés pour sortir de la crise, ce qui ne manquera pas d'avoir des répercussions au niveau local.

I. LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

a) Le contexte international

Après la crise de 2008 et ses conséquences en terme de croissance et de chômage que l'on connaît, les conditions se sont améliorées en 2009 et la croissance mondiale a commencé à monter en régime en 2010. Cependant la reprise est restée modérée et inégale, les pays avancés enregistrant une croissance relativement faible tandis que l'activité redémarrait avec vigueur dans la plupart des marchés émergents.

Depuis, la reprise se fragilise et des risques considérables subsistent. La persistance d'un chômage élevé au niveau mondial continue de poser un défi majeur, avec des conséquences macroéconomiques et sociales qui laissent craindre la transformation d'un chômage temporaire en chômage structurel.

L'endettement public s'étant alourdi du fait des plans de relance, on assiste à une crise des dettes souveraines des états, notamment aux Etats-Unis et en Europe. On se retrouve ainsi face à une menace pour la stabilité financière et un risque de prolongation de la crise du fait de l'interdépendance accrue des économies européennes.

Si la crise grecque était initialement de taille relativement limitée d'un point de vue économique, elle a toutefois affecté les trois principales banques françaises, laissant ainsi présager un risque systémique. Une contagion à des pays comme l'Espagne, l'Italie ou le Portugal pourrait devenir encore plus problématique pour notre pays.

b) **Le contexte national :**

Après une hausse du PIB de + 2,3 % en 2010 et + 0,9 % au premier trimestre 2011, la croissance marque une stagnation au deuxième trimestre (+0,0 %).

Ce ralentissement tient à de nombreux facteurs, comme le recul de la consommation des ménages, la décélération des investissements, et notamment des administrations publiques, ou encore la dissipation de l'effet positif de la reconstitution des stocks dans les entreprises. Ce dernier phénomène avait représenté 0,8 points sur les 0,9 % de croissance du PIB au premier trimestre. Au total, la demande intérieure contribue négativement à l'évolution du PIB au deuxième trimestre (-0,2 %).

Bien que les exportations stagnent, le repli des importations permet d'améliorer l'évolution du solde commercial et de contribuer ainsi positivement à la croissance.

Au final, les prévisions initiales de la croissance annuelle ont été revues à la baisse et s'établissent actuellement à +1,75 % en 2011 et 2012 contre + 2 % et + 2,25 % de prévision en début d'année.

D'une manière générale, l'objectif affiché de réduction du déficit budgétaire et de la dette publique, dans les deux années à venir, affectera indéniablement l'activité économique. En réalité, selon une étude de l'Insee, la synchronisation des plans de restrictions au niveau européen en 2011 aurait d'ores et déjà coûté 0,6 point de croissance à la France cette année et, par conséquent, de moindres recettes fiscales. On pourrait ainsi craindre d'entamer un cercle vicieux où la rigueur appellerait la rigueur.

En France, au deuxième trimestre 2011, les secteurs marchands continuent à créer des emplois mais à un rythme moins soutenu que le trimestre précédent. Sur un an, l'emploi salarié des secteurs marchands a augmenté de 1,1 %.

Pour la première fois depuis le premier trimestre 2001, l'industrie a créé des emplois au premier trimestre 2011 (+4 300), avant de les diminuer à nouveau au deuxième (- 2 900 postes). Sur un an, l'industrie perd 18 500 emplois.

Les perspectives sont également moins favorables dans l'automobile, une branche très présente dans le Haut-Rhin : les achats de véhicules, après avoir augmenté en début de l'année, ont chuté de 11,2 % au deuxième trimestre. Le Président du directoire de PSA Peugeot Citroën a d'ailleurs annoncé, courant septembre, la préparation d'une série de mesures d'économies afin de prémunir le groupe d'un éventuel retournement des marchés.

L'emploi dans la construction poursuit sa hausse ce trimestre (+0,3 %), alors que l'emploi intérimaire se stabilise après huit trimestres de hausse.

Les créations d'emplois dans le tertiaire, hors intérim, sont deux fois moins nombreuses au deuxième trimestre qu'au premier.

Le chômage au sens du Bureau International du Travail (qui exclut donc un nombre important de chômeurs des chiffres officiels dans la mesure où les personnes ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours du mois ne sont pas comptabilisées) est en légère baisse par rapport au premier trimestre 2011 (- 0,1 point). Il s'établit à 9,6 % de la population active en France au deuxième trimestre 2011 (9,1 % pour la France métropolitaine).

Les jeunes de 15 à 24 ans restent la population la plus touchée avec plus de 22 % de chômage.

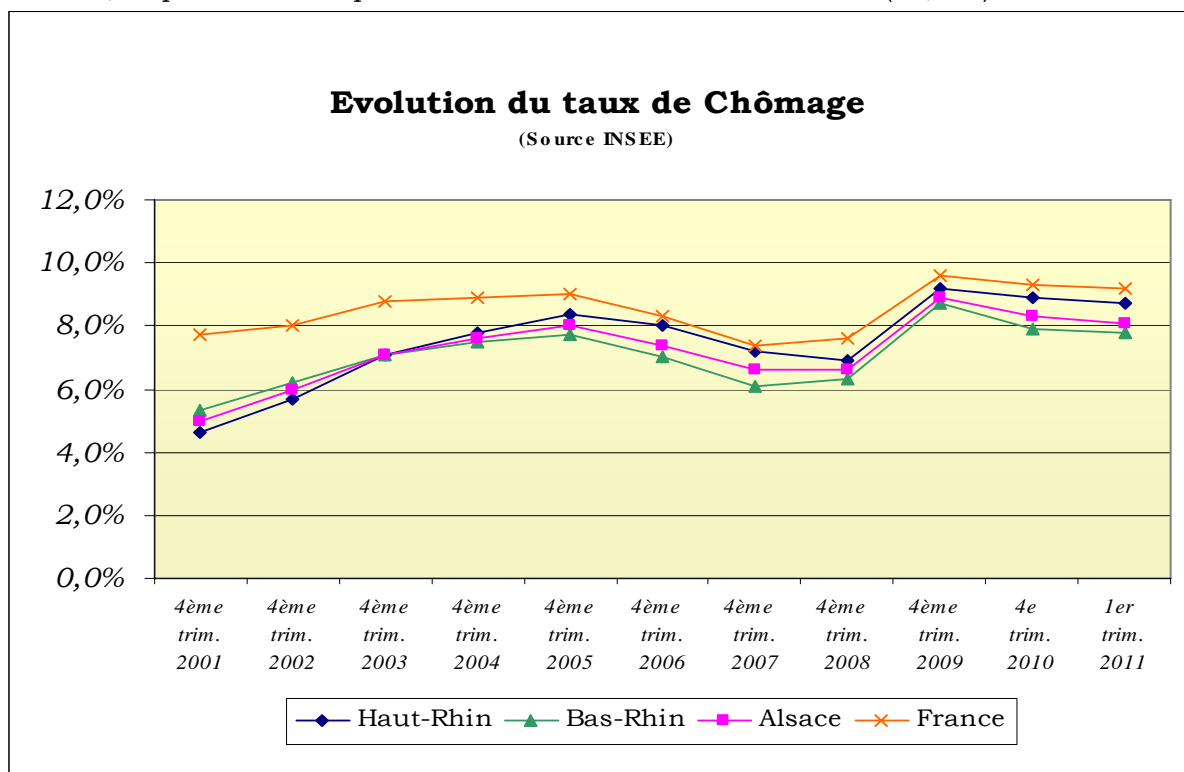
Enfin, en ce qui concerne le secteur immobilier, la crise a quelque peu épargné la France. Après avoir subi un repli, les prix ont rebondi dès 2009 et sont revenus à leur maxima d'avant crise. On assiste à une sorte d'effet de palier : dès que les prix augmentent, le marché se bloque et le nombre de transactions se contracte. Selon le FMI, à la fin de 2010, l'immobilier français serait surévalué de 10 à 25 %.

c) Le contexte local et régional :

Au premier trimestre 2011, le taux de chômage en Alsace a diminué de 0,2 point pour s'établir à 8,1 %.

L'amélioration est un peu plus sensible dans le Haut-Rhin qui conserve toutefois un taux de chômage bien plus important (8,7 %) que le Bas-Rhin (7,8 %).

Pour la première fois en deux ans, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée se stabilise, sa part restant cependant à un niveau extrêmement élevé (38,2 %).



On observe sur ce graphique la situation relativement préoccupante dans le Haut-Rhin industriel en ce qui concerne le chômage. En effet, après des années d'écart considérable avec la moyenne française, on constate que les deux taux sont de plus en plus proches. En même temps, bien que suivant la tendance générale, le Bas-Rhin, plus hétérogène où le

tertiaire est dominant, continue de maintenir un écart de plus de 2 % avec la moyenne nationale.

Au premier trimestre 2011, l'emploi du secteur marchand a augmenté en Alsace, progressant davantage dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin.

La hausse de l'emploi est significative dans la construction et le commerce. Pour la première fois depuis le deuxième trimestre 2007, l'emploi remonte légèrement dans l'industrie (+0,1 %).

C'est toujours l'intérim qui contribue le plus à la hausse du nombre de salariés : il représente 40 % des nouveaux postes créés dans la région.

En Alsace, les créations d'entreprises sont en recul de 11 % au deuxième trimestre 2011 par rapport à la même période de 2010. Ceci s'explique en grande partie par la baisse du nombre de création d'auto entreprises.

Parallèlement, sur l'année 2010, 1 244 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire en Alsace, soit 18 % de moins qu'au cours de 2009 (-5 % au plan national). Cependant, le nombre de défaillances reste légèrement supérieur aux années précédant la crise. La situation s'améliore plus vite dans le Bas-Rhin, où le nombre de dépôts de bilans diminue de 20 %, que dans le Haut-Rhin (- 15 % par rapport à l'année 2009). Les défaillances reculent plus vite dans la construction et le commerce, que dans l'industrie et les services.

En Alsace, dans le secteur du bâtiment, les mises en chantier ont augmenté au premier trimestre, poussées par les bâtiments non résidentiels (+ 25 %) alors que celles des logements restent stables. Les autorisations de construction de logements continuent de progresser, autant pour l'individuel que pour le collectif (+56 % sur un an).

Nos voisins:

En Allemagne, la croissance de 3,6 % en 2010, bien que n'effaçant pas totalement le recul de 2009 (- 4,7 %), représentait le double de celle de l'Union européenne. La plus forte hausse du PIB des seize Länder revenait au Bade-Württemberg (+5,5 %).

En juillet 2011, le taux de chômage en Bade-Württemberg s'établit à 3,9 % de la population active. Après une année 2009 relativement difficile, avec une hausse d'un point du chômage (de 4,1 à 5,1 %), la situation est en amélioration permanente.

Le plus intéressant à relever reste le fait que les jeunes, contrairement à la France, sont relativement bien épargnés. Leur taux de chômage est quasi égal, voir inférieur, au taux global et cela de manière constante.

En ce qui concerne la Suisse, c'est l'un des rares pays européens à avoir pu effacer, dès 2010, la récession subie au cours des années 2008 et 2009.

Au mois de juillet 2011, le taux de chômage en Suisse s'élève à 2,8 %. Concernant Bâle-Ville, ce taux est de 3,3 % et il chute même à 2,7 % à Bâle-Campagne. Cette baisse du chômage est régulière depuis le début 2010, période qui constituait un pic (4,5 % au niveau national).

Le fait remarquable est que, une fois encore, les jeunes sont relativement bien épargnés même si leur taux de chômage dépasse la moyenne nationale (3,8 % à Bâle-Ville et 2,7 % à Bâle-Campagne), tout comme les plus de 60 ans (3,2 %).

Le nombre total de frontaliers français et allemands travaillant dans les cantons suisses limitrophes progresse en 2010 (+ 2,5 %), toutefois la part des allemands évolue quatre fois plus vite (+ 4 %) que la part des français (+ 0,9 %).

Sur les cinq dernières années, l'évolution à la baisse de la part des français parmi les frontaliers (passée de 52 % à 46 % dans l'ensemble des quatre cantons limitrophes - Baselstadt, Basel Land, Solothurn et Aargau - et de 55 % à 51 % pour le seul canton de Bâle-Ville) illustre bien la déperdition de la maîtrise de la langue allemande du côté alsacien.

II. DES RECETTES OPTIMISEES MALGRE DES CIRCONSTANCES ECONOMIQUES CONTRAIGNANTES

En dépit de la situation délicate qui vient d'être décrite, les perspectives budgétaires des recettes pour 2012 parviennent à s'inscrire à un niveau honorable.

En section de Fonctionnement, les recettes du Conseil Général augmentent globalement de 3,6%. Pour cela, il est proposé de prendre acte d'une recette non pérenne au niveau de la Direction de la Solidarité (+ 4,7 M€), suite à une nouvelle évaluation de la compensation définitive des charges du RSA.

Parmi les grands postes budgétaires, il convient de signaler :

- ✓ Le produit de la fiscalité indirecte en hausse de 4,8 % suite à la modification du calcul de la taxe sur la consommation d'électricité.
 - Droits de mutation : 52,0 M€ (52 M€ en 2011)
 - Taxe sur l'énergie : 9,0 M€ (6,2 M€ en 2011)
 - Taxe CAUE : 0,450 M€ (idem à 2011).
- ✓ Le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties en augmentation de 3,0 M€ par rapport au BP 2011, soit 96,8 M€ qui tient compte d'une évolution forfaitaire et physique des bases.
Pour mémoire, depuis le BP 2011, seule l'évolution du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est décidée par l'Assemblée Départementale. Une augmentation d'un point de la fiscalité aboutit à une augmentation du produit de la taxe d'environ 0,950 M€.
- ✓ Les dotations de l'Etat sont stables à 131 M€, conformément aux décisions gouvernementales en la matière (gel des dotations jusqu'en 2013) et au montant qui nous a été notifié en 2011.
- ✓ Les autres recettes de fonctionnement sont détaillées dans le tableau sectoriel ci-après.

En section d'Investissement, il est à noter une diminution du montant des recettes attendues à 140,134 M€ contre 224,938 M€ au BP 2011. La différence de 84,8 M€ s'explique principalement par un recours à l'emprunt de 70 M€ à ce stade de la construction budgétaire (130 M€ au BP 2011) et par une réduction des opérations afférentes à la ligne de trésorerie de 17 M€.

Ainsi, les recettes susceptibles d'être inscrites au BP 2012, s'élèveront, au total, à 767,968 M€ contre 830,930 M€ au BP 2011.

Par secteurs et politiques, les recettes laissent apparaître la ventilation suivante :

RECETTES		BP 2011	OB 2012	Evolution 2011/2012
Commission de l'administration générale et des ressources humaines	Fonct.	2,059	2,098	1,89%
	Invest.	0,648	0,628	-3,09%
Commission des actions et des relations internationales	Fonct.	0,062	0,105	69,35%
	Invest.	0,008	0,010	25,00%
Commission de l'insertion et du logement	Fonct.	48,877	56,685	15,97%
	Invest.	7,217	6,110	-15,34%
Commission de l'éducation, de la jeunesse, des collèges, langue et culture régionales	Fonct.	1,218	1,322	8,54%
	Invest.	4,005	3,950	-1,37%
Commission de la culture et du patrimoine	Fonct.	0,006	0,007	16,67%
	Invest.	0,000	0,085	/
Commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie	Fonct.	4,699	4,527	-3,66%
	Invest.	9,925	6,790	-31,59%
Commission des actions et des territoires	Fonct.	2,438	2,508	2,87%
	Invest.	0,000	0,000	/
Commission de la solidarité,	Fonct.	43,454	46,070	6,02%
	Invest.	0,000	0,000	/
Commission de la voirie, des infrastructures et des transports	Fonct.	0,886	0,902	1,81%
	Invest.	3,091	2,854	-7,67%
Commission de l'économie, du tourisme, de l'université et de la recherche	Fonct.	0,000	0,000	/
	Invest.	1,500	1,000	-33,33%
Commission des finances, du budget et du protocole	Fonct.	502,293	513,611	2,25%
	Invest.	198,544	118,707	-40,21%
TOTAL	Fonctionnement	605,992	627,835	3,60%
	Investissement	224,938	140,134	-37,70%

III. DES DEPENSES MAITRISEES

Plus que jamais, compte tenu de la dégradation de nos marges de manœuvre en 2011, notamment fiscales, le Conseil Général du Haut-Rhin se doit d'adopter, en matière de dépenses, une attitude pragmatique et responsable.

Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés ne doivent pas nous faire perdre de vue que le Département joue un rôle majeur dans l'économie locale et le développement des territoires. Ainsi, le budget 2012 sera certes un budget contraint mais certainement pas un budget de restriction.

Il semble en effet indispensable de réviser progressivement les politiques départementales pour passer ce cap difficile, sans remettre en cause ni nos engagements ni nos projets. Par contre, le Département ne pourra faire l'économie d'un lissage des opérations dans le temps, afin de parvenir à la conciliation de deux objectifs majeurs :

- Répondre aux besoins de la population haut-rhinoise,
- Préserver la santé financière de la collectivité.

Pariant sur les qualités de réactivité, de créativité et d'adaptabilité de tous les acteurs mobilisés autour de cet ambitieux projet, le Conseil Général pourra ainsi présenter un budget volontariste mais réaliste, parfaitement adapté à la situation nouvelle à laquelle il est désormais confronté.

Ainsi, les prévisions de dépenses pour 2012 s'élèvent à 802,157 M€ (soit une baisse de 3,46 % par rapport au BP 2011).

Les dépenses de Fonctionnement évoluent pour leur part de 2,9 % (572,962 M€ contre 556,918 M€ en 2011) suite à la hausse, pour l'essentiel, des dépenses dans le domaine

social (environ 12 M€ de BP à OB, soit 3,8 % d'augmentation). C'est dire que le reste des dépenses de fonctionnement a été contenu.

Toutefois, l'attention portée à la réduction des crédits de fonctionnement ne s'est faite au détriment ni des projets ni des actions du Conseil Général.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement constitue une orientation vitale pour notre Département en 2012, non seulement dans le domaine des ressources humaines mais surtout dans l'optimisation de notre gestion patrimoniale et la recherche d'économies dans les charges générales.

Les dépenses d'Investissement affichent une diminution de 44,817 M€ (229,195 M€ contre 274,012 au BP 2011).

Si l'on extrait de ce volume les dépenses financières, on constate que les dépenses opérationnelles diminuent de près de 30 M€.

Pour ce faire, il est proposé de lisser dans le temps la réalisation de certaines opérations (dans le domaine routier, l'environnement et l'architecture notamment), de réviser certaines politiques.

IV. LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2012/2014

Les perspectives budgétaires 2012/2014 proposées dans le tableau joint donnent une vision de ce que peut être l'évolution du budget du Département à moyen terme compte tenu de ses contraintes de financement.

Cette perspective est construite dans le respect des hypothèses suivantes :

- pas d'augmentation, à ce stade, de la fiscalité,
- préservation d'une épargne nette positive,
- maîtrise de l'emprunt à un niveau permettant de stabiliser la charge de la dette,
- couverture des ratios légaux : épargne brute couvrant le remboursement en capital de la dette ou épargne brute couvrant la dotation aux amortissements.

Les ressources sont liées au contexte actuel de crise économique et aux données connues de la réforme de la fiscalité locale. Les finances de la collectivité pourraient ainsi s'améliorer en cas d'embellie économique.

Aujourd'hui, avec l'augmentation des charges de fonctionnement, la quasi stabilisation des produits de fonctionnement sur la période 2008 à 2011 et la hausse du poids de la dette, l'épargne nette de la collectivité s'est mécaniquement réduite.

Cette situation est liée à trois facteurs principaux :

- Un encours de dette en augmentation grevant les budgets futurs,
- Une forte hausse des dépenses de fonctionnement liée à celle des dépenses obligatoires (Solidarité, notamment),
- Une limitation de notre levier fiscal et un gel des dotations d'Etat.

Cette nécessité de stabiliser l'épargne nous contraint à limiter au maximum la croissance de nos dépenses de fonctionnement ; une hausse de 1,5 % en 2013 et de 1,5 % en 2014 est souhaitable. Dans cette même optique, l'emprunt contracté devrait être réduit à 65 M€ en 2013 et à 60 M€ en 2014 afin de stabiliser la charge de la dette.

CONCLUSION

Dans un contexte particulièrement difficile de crise économique et financière, de disparition d'une grande partie de l'autonomie fiscale des Départements et d'une augmentation du service de la dette, les perspectives budgétaires pour 2012 pour notre collectivité devraient, malgré tout, pouvoir répondre à la nécessité de maintenir les politiques départementales au rang d'acteur majeur de l'économie de nos territoires.

Pour atteindre cet objectif, notre collectivité devra encore mieux étudier ses priorités d'investissement et travailler davantage encore la rationalisation de ses dépenses courantes afin d'adapter son action politique à ses capacités financières. Nous attendons aussi des mesures favorables au financement de la dépendance, comme l'a annoncé le gouvernement.

En l'absence de véritable levier sur nos recettes, ce n'est qu'à ce prix que notre collectivité maintiendra, dans l'avenir, un volume conséquent d'interventions qui devrait permettre aux haut-rhinoises et haut-rhinois de surmonter la crise dans de meilleures conditions, d'accompagner les personnes les plus en difficultés sur notre territoire et d'être, à terme, l'initiateur de la reprise économique sur le terrain.

Telle sera notre feuille de route pour l'élaboration du Budget Primitif 2012.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte du présent rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2012 et vous invite à en débattre.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Annexe 1 - Les perspectives budgétaires 2012/2014

Fonctionnement

En M€

	BP 2011	OB 2012	2013	2014
Produits de fonctionnement	606,0	627,8	629,3	635,6
Charges de fonctionnement courant	544,3	557,6	566,0	574,5
EPARGNE DE GESTION	61,7	70,2	63,4	61,2
Intérêts dette	12,3	15,3	17,4	19,0
EPARGNE BRUTE	49,4	54,9	46,0	42,2
Capital dette	36,5	39,4	39,5	41,2
EPARGNE NETTE	12,9	15,5	6,5	1,0

Investissement

	BP 11	2012	2013	2014
Dépenses d'investissement direct	88,2	75,0	49,5	40,2
Dépenses d'investissement indirect	96,2	79,8	52,0	45,8
Dépenses d'inv. hors dette	184,4	154,8	101,5	86,0
EPARGNE NETTE	12,9	15,5	6,5	1,0
Ressources d'investissement	41,5	35,1	30,0	25,0
Emprunt	130,0	70,0	65,0	60,0
Total recettes d'investissement	184,4	120,6	101,5	86,0

IMPASSE OB 2012 34,2